

CONVOCAATION – ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL



Aytré, le mercredi 7 mai 2025

Émetteur :

LE MAIRE
05 46 30 19 01

secretariat.mairie@aytre.fr

Affaire suivie par :

Élodie Poupinot

Diffusion :
Conseillers municipaux
Site Internet

Mesdames les élues, messieurs les élus,

Je vous informe que la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le :
Jeudi 15 mai 2025 à 19h30
En salle Gaston Balande

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour :

DIRECTION GÉNÉRALE - COORDINATION – M. LE MAIRE

1. Présentation des décisions du Maire
2. Présentation des rapports d'analyse de fonctionnement et les résultats financiers des exploitants de la Délégation de Service Public (DSP) de la plage du Platin.
3. Adhésion à l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL)

ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE, POLITIQUE DE LA VILLE – E. QUÉRÉ

4. Révision de la tarification de la restauration municipale : scolaire et hors QF à partir du 01/09/25
5. Refonte du règlement intérieur de la restauration scolaire
6. Révision des tarifs de la SLEP aux familles, à partir du 01/09/25

AFFAIRES GÉNÉRALES, MOYENS GÉNÉRAUX – T. LAMBERT

7. Mise en place des titres restaurant
8. Mise à jour du tableau des effectifs suite aux avancements de grade 2025
9. Création d'un poste permanent dans le cadre des chefs de service de la Police Municipale
10. Création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des brigadiers-chefs principaux
11. Création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs (Pôle technique)
12. Création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des rédacteurs (Pôle Ressources)
13. Revalorisation de la tarification des concessions funéraires dans les cimetières d'Aytré
14. Modalités de la rétrocession d'une concession funéraire à compter du 16 mai 2025
15. Revalorisation des locations des salles municipales à compter du 1^{er} juin 2025

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ÉCOLOGIE, URBANISME – P. CUCHET

16. Signature d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage relatif à la requalification d'une liaison cyclable structurante, tronçon de la Véloodyssée conclue avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

CULTURE ET ÉQUIPEMENTS CULTURELS – C. LAGRANGE

17. Adhésion au Réseau 535

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, mesdames les élues, messieurs les élus, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Tony LOISEL
Maire

Ville d'Aytré
Place des Charmilles, BP 30 102, 17442 AYTRÉ CEDEX
05 46 30 19 19 - information@aytre.fr
aytre.fr